



## Bilan professionnel

Le bilan professionnel répond simultanément au besoin d'évolution des salariés et au besoin d'optimisation de la gestion des carrières de l'entreprise.

### Programme ?

## Notre bilan professionnel Se déroule en 3 étapes.



### 1 Phase de contractualisation

- Analyser le contexte et les attentes.
- Déterminer les objectifs du bilan professionnel avec l'employeur et le salarié, lors d'un entretien tripartite.
- Informer le salarié sur la méthodologie du bilan et sur ses finalités.
- Confirmer l'engagement du salarié dans sa démarche.
- S'accorder sur les modalités de restitution à l'entreprise de la synthèse finale.

### 2 Bilan professionnel et personnel

- Définir votre capital professionnel et personnel.
- Identifier vos compétences clés en les appuyant concrètement sur vos réussites majeures.
- Analyser votre profil en termes de : motivations / modes de communication (Process Com®), valeurs et personnalité (360 degrés).
- Emergence de projet(s) d'évolution professionnel(s).
- Vérification de la faisabilité du projet : mise en situation en interne et confrontation aux opportunités de l'entreprise.

### 3 Phase de conclusion

- Définition des étapes de la mise en œuvre du projet avec l'employeur et le salarié.
- Formalisation d'un document de synthèse.

## Inscription au bilan



### AGRÉMENTS

FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION et bilans dans le cadre du DIF et du plan de formation.

## Vos besoins

- Elaborer un projet professionnel.
- Définir les compétences.
- Développer et détecter le potentiel.
- Anticiper les évolutions de carrière.
- Favoriser la mobilité.

## Bénéfices pour le salarié

- Accompagner la mise en œuvre d'un projet professionnel.
- Relancer la carrière.
- Anticiper l'avenir.
- Devenir acteur de sa carrière.
- Développer la connaissance de soi.

## Bénéfices pour l'entreprise

- Optimiser la gestion des emplois et des carrières.
- Anticiper l'évolution des salariés.
- Définir les besoins en formation.
- Rendre les salariés proactifs dans leur plan de carrière.
- Détecter les potentiels.



## Quels outils ?

### Quels outils ?

Des supports sont remis à chaque séance du bilan.

- > supports d'auto-évaluation.
- > Questionnaires.
- > Fiches métiers.
- > Tests :
  - personnalité,
  - motivations,
  - intérêts professionnels,
  - aptitudes managériales,
  - commerciales...
- > 360 degrés.
- > Documentation sur les professions et les formations.
- > Conseils relatifs aux techniques de recherche d'emploi.



## Vos besoins

- Elaborer un projet professionnel.
- Définir les compétences.
- Développer et détecter le potentiel.
- Anticiper les évolutions de carrière.
- Favoriser la mobilité.

## Bénéfices pour le salarié

- Accompagner la mise en œuvre d'un projet professionnel.
- Relancer la carrière.
- Anticiper l'avenir.
- Devenir acteur de sa carrière.
- Développer la connaissance de soi.

## Durée ?

**Le bilan professionnel se déroule sur une période de 1 à 4 mois.**

### Durée

24 heures, se répartissant ainsi :

- 15 heures d'entretiens individuels.
- 2 heures de tests.
- 7 heures de recherches personnelles.

### Le suivi à 6 mois...

Un entretien de suivi est proposé à l'issue du bilan, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet.

## Bénéfices pour l'entreprise

- Optimiser la gestion des emplois et des carrières.
- Anticiper l'évolution des salariés.
- Définir les besoins en formation.
- Rendre les salariés proactifs dans leur plan de carrière.
- Détecter les potentiels.

## Les + du bilan professionnel RH France

- Entretiens individuels, s'appuyant sur des supports pédagogiques d'accompagnement.
- Programme de 24 heures en 7 modules.
- Restitution d'un document de synthèse.
- Suivi personnalisé dans les 6 mois.



## RH France

Siège social  
8 avenue Duval Le Camus  
92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 93 30

Fax : 01 78 46 40 41

Email : [contact@rh-france.fr](mailto:contact@rh-france.fr)

Web : [www.rh-france.fr](http://www.rh-france.fr)